



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
28/08/2018

Dossier complet le :
28/08/2018

N° d'enregistrement :
2 018,2851

1. Intitulé du projet

Réalisation d'aménagements de lutte contre les inondations par ruissellement sur le bassin versant de la Rie (communes de Maing et Quérénaing)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Renée Stiévenart, Vice-Présidente

RCS / SIRET

2 4 5 | 9 0 1 | 1 6 0 | 0 0 0 2 | 9

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°21f	f: Ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations Rubrique 3.2.3.0. au titre de la loi sur l'eau: plan d'eau permanents ou non d'une superficie inférieure à 3ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à résorber ou limiter les effets des inondations les plus fréquentes (période de retour 20 ans) sur les communes de Maing et de Quérénaing.

Lors d'aléas conséquents, des inondations par ruissellement et débordement de la Rie apparaissent dans la partie urbaine de la commune de Maing et en amont de celle de Quérénaing. Le dernier épisode de ruissellement significatif est celui du 27 juillet 2012, assimilé à une occurrence centennale sur la partie aval.

Le projet consiste en un ensemble d'aménagements cohérents et complémentaires, combinant ouvrages hydrauliques structurants (ouvrages de rétention en remblai ou déblai, mares, fossés avec ou sans redans, noues, etc.) et aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées...).

Une première tranche de travaux a été menée en 2013, vis-à-vis de l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2010 et l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2012, concernant le projet de création d'aménagements pour réduire l'incidence des ruissellements sur les bassins versants d'Estreux, Saint Saulve et Maing qui a permis d'apporter une protection partielle.

Il s'agit maintenant de compléter les dispositifs permettant d'atténuer ou de différer les conséquences des phénomènes de ruissellement vis-à-vis des zones urbanisées du bassin versant de la Rie, pour une occurrence 20 ans lorsque c'est possible.

Le présent projet ne concerne pas les phénomènes de débordement du cours d'eau de la Rie.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de son programme de lutte contre les inondations par ruissellement, Valenciennes Métropole souhaite compléter les dispositifs permettant d'atténuer ou de différer les conséquences des phénomènes de ruissellement vis-à-vis des zones urbanisées du bassin versant de la Rie, pour une occurrence 20 ans lorsque c'est possible.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux concernent:

Aménagement 401: Mise en place d'une haie talutée de 50 cm de haut, 2,5m de large et 200ml de long, d'une servitude d'accès de 5m et de 3 noues (244m² total).

Aménagement 501: Mise en place d'un ouvrage de tamponnement de type mare de 730 m² pouvant stocker 600m³.

Aménagement 601: Mise en place de 4 redans de 50 m² (1,4m de haut) au niveau du chemin Saule Cornil permettant de stocker environ 1300m³.

Aménagement 317: Mise en place d'une haie sur un talus de 25 cm de haut et 200ml de long

Aménagement 312: Reprise du fossé (débroussaillage, nettoyage, reprofilage) sur 300ml

Aménagement 307: Mise en place d'une fascine de 1m de large sur 70m de long et d'une haie de 50 cm de large sur 100m de long.

Aménagement 302: Réalisation d'un fossé de 155m de long et 4m de large (620 m²)

Aménagement 301: Réalisation de 3 haies (300m de long total) de 50cm de large et deux fascines de 50cm de large et 42m (total) de long.

Aménagement 301bis: Réalisation de 2 haies (233m de long total) de 50cm de large et d'une fascine de 26m de long et 50 cm de large.

Aménagement 302bis: réalisation d'un fossé à redans sur 370 ml

Aménagement 201 et 202: Mise en place d'un fossé à redans le long du chemin de l'épinette de 1 m de profondeur sur 620m (300 et 320m) et 2,5m de large

Aménagement 102: Mise en place d'un ouvrage de tamponnement de 180 m² et 1,40m de haut.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les aménagements réalisés fonctionneront uniquement en cas de crue.

En période normale, ils n'auront pas de fonctionnement particulier et n'auront pas de conséquence sur le fonctionnement actuel (maintien des activités agricoles).

L'agglomération de Valenciennes réalisera l'entretien des aménagements par convention avec les agriculteurs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau

Dossier d'Intérêt Général

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Création de haies	1033 ml
Réalisation de talus	400 ml
Création de noues, mare, fossé	4804 m ²
Redans	250 m ²
Fascines	138ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Maing
Quérénaing

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Maing
Quérénaing

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en zone à dominante humide du SDAGE Artois Picardie. Une étude de délimitation de zones humides a été réalisée par Rainette sur l'ensemble de la zone de projet. Celle-ci montre l'absence de zone humide au droit des aménagements du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Quérénaing est concernée par un PPRI par une crue à débordement lent de cours d'eau de l'Ecaillon prescrit le 10/03/2015 et approuvé le 7 septembre 2017. Néanmoins, le périmètre du PPRI de l'Ecaillon n'intercepte pas le périmètre du présent projet. La commune de Maing est concernée par un PPR inondation prescrit le 13/02/2001. Le périmètre du présent projet est intégralement inscrit dans le périmètre d'étude du projet de PPRI de la Rhônelle, en cours d'élaboration par la DDTM du Nord.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZPS "Vallées de la Scarpe et de l'Escaut" se trouve à 8 km au Nord de la commune de Maing.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais de terre pour la création de noues, bassins, fossés seront caractérisés puis réutilisés pour l'aménagement de futurs ouvrages hydrauliques par l'agglomération de Valenciennes Métropole.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit d'apporter des enrochements et des gabions pour la réalisation des ouvrages hydrauliques.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude faune-flore-Habitat a été réalisée en 2017. Le projet n'engendrera pas de perturbations sur les habitats.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements se trouvent à plus de 10 km de la zone Natura 2000 la plus proche et ne se trouvent pas dans le même bassin versant.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe principalement dans des espaces agricoles, mais il maintient l'activité agricole. Le foncier mobilisé est limité au strict nécessaire et est concentré sur des délaissés, chemins enfrichés, etc.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les communes de Maing et de Quérénaing ne sont pas concernées par des risques naturels autres que inondations. Le projet vise à atténuer les effets des risques de ruissellement agricole.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux: déplacements de camions de terrassement, exportation de la terre, amenée du matériel
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase travaux: des nuisances sonores dues à la circulation des engins sont à prévoir. Cependant les travaux se situent zone agricole.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les aménagements qui seront réalisés font l'objet d'une négociation préalable avec les agriculteurs afin de maintenir les pratiques agricoles.</p> <p>Concernant l'urbanisme, le projet n'a pas pour objet de permettre l'ouverture à l'urbanisation dans des zones à risque (uniquement de limiter les effets des inondations dans l'existant).</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Aucun enjeu majeur écologique n'a été identifié, les impacts ne sont pas très élevés et limités à la phase travaux. C'est pourquoi, le calendrier des travaux sera adapté de manière à limiter au maximum les risques de destruction d'individus et de perturbation d'espèces lors du chantier. Dans le cadre du projet, le principal groupe à prendre en compte est l'avifaune en période de reproduction. Les opérations de préparation des terrains (dégagements d'emprises, défrichement,...) se dérouleront donc de début aout à fin février. Cette adaptation du calendrier bénéficiera également aux autres groupes.

Les espèces exotiques envahissantes seront balisées et évitées.

Les espèces et semences utilisées seront indigènes à la région.

Les taxons horticoles et les espèces protégées, patrimoniales ou menacées seront proscrits.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty box for auto-evaluation response]

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à VALENCIENNES le,

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus